Image not found or type unknown

Récupération d'un pont le samedi

Par **chantaly**, le **21/05/2014** à **15:19**

Bonjour,

Je suis salariée dans une entreprise fermée le samedi. Nous allons faire le pont du 29 mai et donc nous ne travaillerons pas le vendredi 30 mai 2014.
Mon employeur peut-il nous demander de récupérer ce vendredi 30 mai un samedi?
merci de votre réponse et bonne journée.
Cordialement Chantaly.

Par **P.M.**, le **21/05/2014** à **16:08**

Bonjour,
L'employeur utilise en cela l'art. L3122-27 du Code du Travail...
S'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise ils ont dû être consultés...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés